

Fiche 9 : Mi-temps : **CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL EPS**

Mi-temps : ACTION CULTURELLE

<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'A-DASEN de la Manche, il ou elle assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants.
<p>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<p><u>Mission CPD EPS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'initiatives départementales s'inscrivant dans des actions nationales. ▪ Créer des outils pédagogiques adaptés et les diffuser via la page EPS du site de la DSDEN 50. ▪ Concevoir et participer à des actions de formation, y compris dans des parcours m@gistère. ▪ Concevoir et mettre en œuvre, à l'échelon départemental, des rencontres sportives et artistiques afin de favoriser l'engagement des enseignants. ▪ Contribuer activement à la réalisation du projet départemental du sport scolaire (USEP). ▪ Favoriser la continuité école-collège. ▪ Aider à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'EPS. ▪ Participer à la formation et à la validation des intervenants bénévoles. <p><u>Mission action culturelle</u></p> <p>En lien avec les conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale et arts visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ favoriser la réalisation des projets artistiques en collaboration avec les partenaires institutionnels (DRAC, collectivités territoriales) et en relation avec les appels à projet (création en cours, jumelage...); ▪ mettre en place des outils d'études et d'évaluation des dispositifs mis en œuvre ; ▪ participer à la rédaction de conventions entre la DSDEN et des institutions et organismes culturels ; ▪ coordonner et animer les actions du groupe départemental mission « culture humaniste » en relation avec l'IEN en charge de cette mission ; ▪ créer des ressources facilitant l'implication des enseignants dans une démarche du PEAC.
<p>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder le CAFIPEMF, option EPS. ▪ Posséder des compétences dans l'utilisation numérique (référence : C2i). ▪ Connaître les textes officiels en vigueur dans le domaine de l'EPS et du PEAC. ▪ Se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. ▪ Savoir travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. ▪ Faire preuve de bonnes capacités d'organisation (savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation). ▪ Avoir de la diplomatie pour communiquer, négocier, argumenter avec différents interlocuteurs et partenaires au bénéfice du développement de l'EPS.
<p>SPECIFICITÉS DU POSTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une grande disponibilité. ▪ Déplacements dans tout le département.